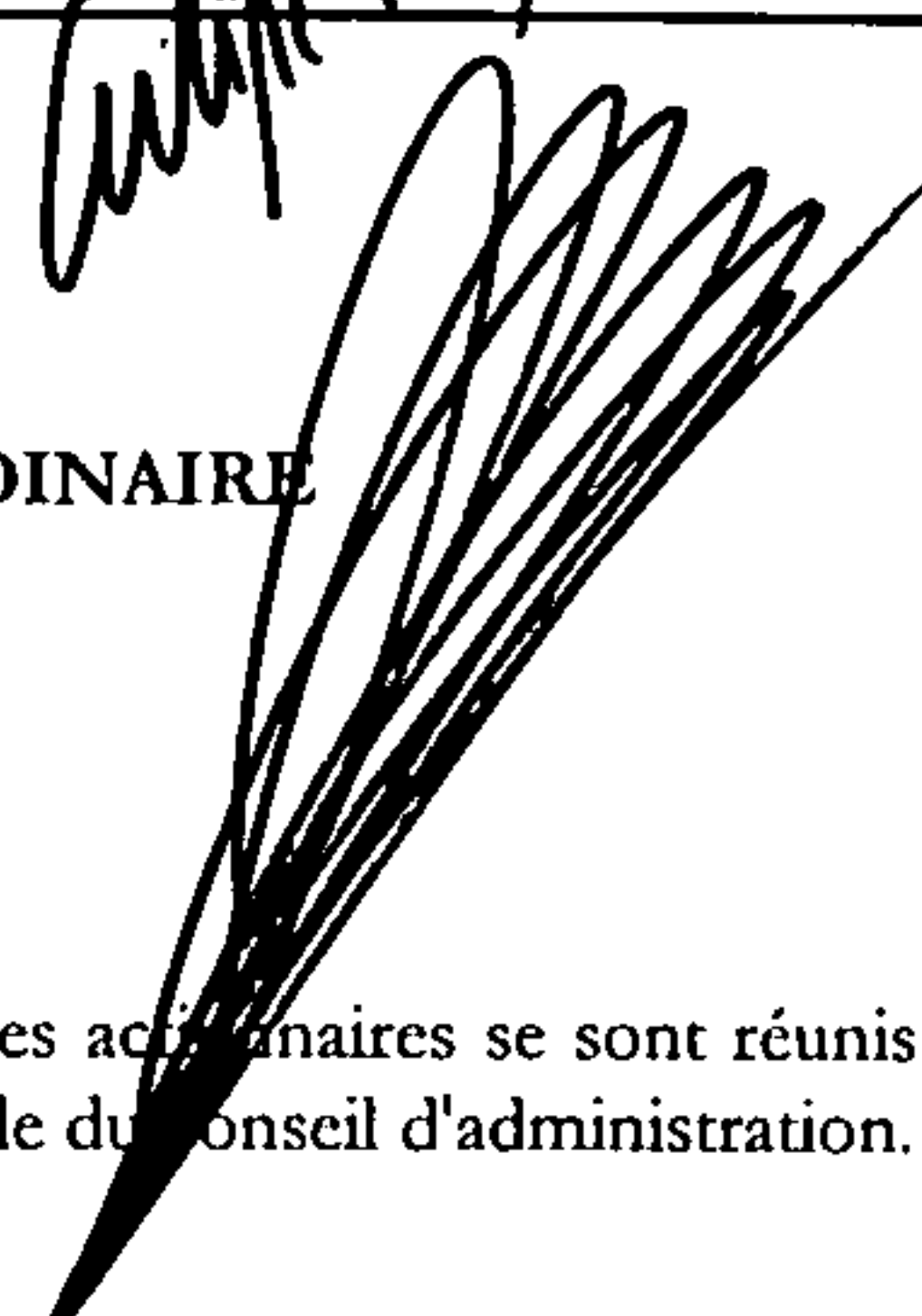


**ROUER, BERNARD, BRETOUT**

Société Anonyme  
au capital de 150 000 €  
Siège social : 47, Rue de Chaillot 75116 PARIS  
RCS PARIS : B 414 202 341 *92B 15387*

*Antoine Capraru*  


**PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 29 DECEMBRE 2004**

L'an deux mille quatre, le vingt neuf décembre à douze heures, les actionnaires se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation verbale du conseil d'administration.

Sont présents ou représentés :

- la Société GROUPE RBB SAS,  
représentée par Monsieur Thierry BRETOUT, Président, propriétaire  
de ..... 4985 actions
- Monsieur Hervé BERNARD, propriétaire  
de ..... 5 actions  
*20 DEC. 2005*
- Monsieur Thierry BRETOUT, propriétaire  
de ..... 5 actions  
*63268*
- Monsieur Philippe ROUER, propriétaire  
de ..... 3 actions

Total des actions présentes ou représentées : 4998 actions sur les 5000 actions composant le capital social. Une feuille de présence a été dressée et signée par les actionnaires présents à l'entrée de la séance.

Monsieur Thierry BRETOUT préside la séance en qualité d'actionnaire détenant ou représentant le plus d'actions.

Messieurs Philippe ROUER et Hervé BERNARD acceptent d'exercer les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Jacques RABINEAU, commissaire aux comptes, s'est excusé.

Le président met à disposition des actionnaires :

- la lettre de convocation remise en mains propres aux commissaires aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la feuille de présence,
- le texte des projets de la résolution unique.

*IB* *IB*

Le président déclare que les documents et renseignements dont la loi prescrit la communication ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée, ainsi que la liste des actionnaires.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ***nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Hervé BERNARD, démissionnaire.***

Le Président expose que par suite de son retrait de la Société GROUPE RBB SAS, Monsieur Hervé BERNARD a souhaité se retirer du conseil d'administration de la Société et a présenté sa démission avec effet immédiat.

Le Président après avoir remercié vivement Monsieur Hervé BERNARD pour sa contribution à la Direction du Cabinet depuis sa création propose de nommer comme nouvel administrateur la SAS GROUPE RBB représentée par son Président, Monsieur Thierry BRETOUT.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution unique suivante à l'ordre du jour :

**RESOLUTION UNIQUE :**

L'assemblée générale décide de nommer la Société GROUPE RBB SAS en qualité de nouvel administrateur pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Hervé BERNARD, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera convoquée pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.***

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents.

  
P. ROUER

  
H. BERNARD

  
T. BRETOUT

  
GROUPE RBB SAS